Formation Référent Handicap



Handicap & Solutions

Emploi . Conseil . Handicap

Handicap & Solutions

7 Rue de la libération – Bât B

95880 ENGHIEN-LES-BAINS

TABLE DES MATIERES

A qui s'adresse la formation ? 2

Durée de la formation : 2

Organisation : 2

Prérequis : 2

Objectifs de la formation : 2

Programme : 3

- Demi-journée 3
- Journée entière : 3

Pédagogie/méthodes utilisée : 4

Modalités d'évaluation des participants : 5

Modalité d'évaluation des formateurs : 5

- Indicateurs d'appréciation : 5
- Le questionnaire qualité : 6

Accessibilité : 7

Analyse du besoin de l'entreprise cliente dans le cadre de la formation de ses référents handicap : 7

- Besoins clients : 7
- Besoins participants : 7

Prise en compte des réclamations formulées dans le questionnaire qualité ou par l'entreprise cliente : 8

Vos interlocuteurs : 8

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION ?

- Aux Référents Handicap des entreprises. Pour rappel : toutes les entreprises d'au moins 250 salariés doivent désigner un référent handicap depuis la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (5 septembre 2018).
- Aux organismes de formation désireux d'obtenir la certification Qualiopi.

DUREE DE LA FORMATION :

- Format demi-journée (3h30h)
- Format une journée (7h)

ORGANISATION :

- En présentiel ou à distance.
- Formation intra (chez le client).
- Nombre maximum de participants par session de formation : 10 en intra-entreprise (travail en sous-groupes sur les cas pratiques).

DELAI D'ACCES :

- La formation est organisée dans un délai de 6 à 12 semaines après la signature de la convention. La date est fixée avec l'entreprise cliente.
- Un délai plus court peut être étudié selon les disponibilités des formateurs : contactez-nous.

PREREQUIS :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre la formation. Cependant, voici quelques aptitudes généralement nécessaires pour tenir le rôle de référent handicap au sein d'une entreprise ou d'un OF :

Le référent handicap a un sens aigu des relations humaines. A l'écoute, il est capable de mettre de côté tout jugement personnel. Ouvert d'esprit et neutre, il doit avoir les connaissances suffisantes concernant le handicap au travail.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Dispenser l'ensemble des connaissances utiles au référent concernant le handicap au travail.
- Capaciter les Référents Handicap pour qu'ils soient à même de favoriser la connaissance, l'inclusion et la gestion du handicap au sein même de leur entreprise (ou dans le cadre de suivi d'une formation).
- Donner les clés suffisantes pour que les Référents handicap puissent maîtriser facilement leur rôle et leur communication.

Objectifs opérationnels – à l'issue de la formation, le participant est capable de :

- O1 – Déconstruire les stéréotypes et définir les différentes situations de handicap et leurs besoins de compensation ;
- O2 – Expliquer l'obligation d'emploi (OETH), la DOETH et le recours au milieu protégé et adapté ;
- O3 – Présenter la RQTH et orienter un salarié dans sa démarche auprès de la MDPH ;
- O4 – Mobiliser les leviers du recrutement, de la formation et du maintien dans l'emploi ;
- O5 – Se positionner dans son rôle de référent handicap (missions, posture, confidentialité).

PROGRAMME :

DEMI-JOURNEE

1 – Lever les stéréotypes et préjugés liés au handicap.

2 - Comment définir et appréhender le handicap ?

3 - Les différentes typologies de handicaps et les besoins potentiels en compensations :

- Le handicap physique et moteur.
- Le handicap mental cognitif et psychique.
- Le handicap sensoriel.
- Les maladies invalidantes et handicapantes.

4 - L'obligation légale des entreprises.

5 – Les structures du Milieu Protégé (ESAT / EA).

6 - La reconnaissance du handicap (droits liés à la RQTH).

7 – Communiquer sur le handicap et/ou avec une personne en situation de handicap (cas pratiques).

JOURNEE ENTIERE :

En plus des thèmes abordés ci-dessus :

1. Des nouveaux cas pratiques.
2. Des volets supplémentaires sont abordés ou approfondis en fonction du public formé :

   A/ Pour les profils RH :

   - Le Pilotage de la politique handicap,
   - Le recrutement,
   - Le maintien dans l'emploi,
   - La DOETH (Déclaration annuelle de l'Obligation d'emploi des Travailleurs Handicapés).

   B/ Pour les profils managers :

   - La détection des signaux faibles,
   - Le management des personnes en situation de handicap,
   - Le maintien dans l'emploi.

   C/ Les formateurs (pour les organismes de formations) :

   - Rendre accessible le suivi de la formation pour les personnes en situation de handicap.

PEDAGOGIE/METHODES UTILISEE :

La formation est animée par un formateur / une formatrice d'Handicap & Solutions. Les intervenants sont également des consultants qui interviennent en entreprises quotidiennement sur la question du handicap. Ils sont donc régulièrement confrontés aux problématiques de l'inclusion et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Les consultants/formateurs d'Handicap & Solutions sont identifiés eux-mêmes comme étant « Référents Handicap » de leur propre organisme de formation.

La formation est enrichie d'anecdotes et d'expériences vécues, mais aussi entrecoupée de quizz pour favoriser les échanges et l'engagement des participants.

Des supports sont remis pendant la formation et après la formation (de manière dématérialisée).

La formation se fait par une diffusion Power Point via un vidéoprojecteur et/ou un téléviseur (utilisation possible d'un paperboard). Aucune autre disposition n'est nécessaire chez nos clients. Les participants ne sont pas tenus de venir avec un ordinateur portable le jour de la formation lorsque celle-ci se déroule en présentielle. Un accès à distance est toutefois nécessaire pour consulter les documents remis à l'issue de la formation et les vidéos de sensibilisation.

La formation donne un droit d'accès d'un an à plusieurs modules de sensibilisation en ligne qui reprennent et résument l'ensemble des thématiques abordées lors de la formation (propriété de Handicap & Solutions- à ne pas diffuser).

Les formateurs restent joignables durant l'année suivant la formation pour répondre aux questions des référents formés et maintenir ainsi un certain niveau de connaissance et de compétences.

Moyens humains : la formation est animée par Emmanuelle BOUDET ou Jorge MARTINS, consultants de Handicap & Solutions, qui accompagnent les entreprises sur l'emploi des personnes en situation de handicap. Les compétences requises pour animer la formation sont définies dans un profil de compétences et vérifiées pour chaque formateur.

Moyens techniques : en présentiel, la salle est fournie par l'entreprise cliente ; sa capacité, son accessibilité et son équipement (vidéoprojecteur ou téléviseur, paperboard) sont confirmés par le client avant la session à l'aide d'une check-list logistique. À distance, la formation se déroule sur Microsoft Teams, avec un test de connexion préalable.

Ressources pédagogiques remises : supports de formation, glossaire du handicap, liste des documents utiles (Cerfa MDPH, aides et fiches Agefiph, guide URSSAF de la DOETH) et sommaire d'accès aux vidéos de sensibilisation. Elles sont envoyées par e-mail à chaque participant après la session. Leur appropriation est favorisée par les cas pratiques et les quiz pendant la formation, les vidéos accessibles pendant un an et la possibilité de solliciter les formateurs pendant un an.

MODALITES D'EVALUATION DES PARTICIPANTS :

Un examen de fin de parcours est remis à l'ensemble des participants à l'issue de la formation. Il certifie la participation à la formation avec un taux de réussite à l'évaluation finale.

Nous estimons, qu'un taux de 70 % minimum de bonnes réponses semble nécessaire pour assurer le rôle de référent handicap dans l'entreprise.

Nous préconisons un taux de 80 % de réponses positives (dont 100 % de réponses positives aux questions spécifiques des formateurs) pour les formateurs des organismes de formation qui souhaitent rendre accessible le suivi de leurs formations dans le cadre de l'obtention de la certification Qualiopi.

Évaluation par objectif : l'examen comporte les parties correspondant aux modules suivis. Chaque partie est rattachée à un objectif opérationnel : O1 (questions 1 à 14), O2 (questions 15 à 29 et 49 à 51), O3 (questions 30 à 35), O4 (questions 36 à 48), O5 (questions 52 à 56, et 57 à 60 pour les formateurs d'organismes de formation). Un objectif est considéré comme atteint lorsque le participant obtient au moins 70 % de bonnes réponses aux questions qui s'y rapportent.

L'examen est réalisé en ligne (Google Forms) ou sur papier. Les résultats individuels sont consignés dans un tableau de résultats par session et conservés dans le dossier de la session. Une attestation de fin de formation précisant le résultat obtenu pour chaque objectif est remise à chaque participant.

MODALITE D'EVALUATION DES FORMATEURS :

- Un questionnaire qualité est remis à chaque participants concernant la qualité de la prestation dispensée.

INDICATEURS D'APPRECIATION :

- Taux de satisfaction des participants (cf. questionnaire ci-dessous remis aux participants. Un exemplaire est remis au client à sa demande),
- Nombre de participants qui ont suivi la formation,
- Taux de retour des enquêtes de satisfaction,
- Nombre d'appels recueillis durant l'année suivant la formation,
- Nombre de connexions aux vidéos de sensibilisation en ligne (lorsque le client possède les droits d'utilisation de nos vidéos de sensibilisation sur sa propre plateforme).

LE QUESTIONNAIRE QUALITE :

Date :	**Lieu :**	**Horaires :**
Intervenant Handicap & Solutions :		
Nom :	**Prénom :**	**Fonction :**
Entreprise du participant :		
Nom :	**Prénom :**	**Fonction :**
Quels sont vos attentes / objectifs en participant à formation ?		
-		
-		
Ont-ils été atteints ?		
OUI	**NON**	**Partiellement**
Auriez-vous aimé obtenir d'autres informations ?		
Si oui, lesquelles ? :		
-		
-		

Evaluation de la formation :	**Tout à fait**	**Plutôt Oui**	**Plutôt Non**	**Pas du tout**
Satisfaction globale				
Contenu				
Durée de la formation				
Rythme de la formation				
Nombre de participants				
Points forts de cette formation :				
-				
-				
Points à améliorer :				
-				
-				

Evaluation de l'intervenant	**Tout à fait**	**Plutôt oui**	**Plutôt non**	**Pas du tout**
L'intervenant maitrisait-il son sujet ?				
L'intervenant était-il clair et pédagogue ?				
L'intervenant était-il à votre écoute ?				
L'intervenant a-t-il su s'adapter au groupe ?				
Signature du participant :				

ACCESSIBILITE :

Les formations peuvent être dispensées :

- Chez nos clients,
- En distanciel. Nous utilisons généralement la visioconférence de Microsoft Teams. Cependant, nous nous adaptons si un autre logiciel est requis.

Tout participant en situation de handicap nécessitant un aménagement lié à l'accessibilité des locaux ou au suivi de la formation devra nous être signalé dans un délai raisonnable afin que nous puissions mettre en œuvre les mesures nécessaires au bon suivi de cette formation (ex. : salles de réunions accessibles, interprète en langues des signes, adaptation du rythme de la formation, etc.).

Nous demandons au client qu'un e-mail d'invitation à la formation soit envoyé aux participants au minimum 1 mois à l'avance. L'invitation précise l'ensemble des modalités de suivi et d'accessibilité à la formation.

Les deux consultants/formateurs d'Handicap & Solutions sont identifiés eux-mêmes comme étant « Référents Handicap » de leur propre Organisme de Formation. Ils sont à même de faire intervenir les prestataires et structures adéquates pour faciliter l'accessibilité et le suivi de la formation des référents handicap qu'ils dispensent (Cap Emploi, Associations spécialisées, ergonomes, prestataires spécifiques (problèmes auditifs, visuels), interprètes LSF, …).

Les formateurs d'Handicap & Solutions réalisent une veille quotidienne concernant l'emploi des personnes en situation de handicap :

- Le guide Lefebvre pour les aspects légaux (abonnement à la revue),
- L'Agefiph,
- Suivi de comptes LinkedIn / X (ex-Twitter) de sociétés spécialisées, journalistes, sites dédiés dans le domaine du handicap, pratiques RH, etc.
- Lecture d'ouvrages spécialisés (dont « Professionnaliser le Référent Handicap » – Karine Gros aux Editions Législatives / Le handicap en entreprise : contrainte ou opportunité ? Guy Tisserant / Les déficiences du management face aux handicap – Bachir Kerroumi / Le Guide Néret, etc.).

ANALYSE DU BESOIN DE L'ENTREPRISE CLIENTE DANS LE CADRE DE LA FORMATION DE SES REFERENTS HANDICAP :

BESOINS CLIENTS :

Nous échangeons au préalable avec l'entreprise cliente pour connaître :

- Son domaine d'activité,
- Le contexte social et économique dans lequel elle évolue,
- Sa situation concernant l'emploi des personnes en situation de handicap.

BESOINS PARTICIPANTS :

Nous échangeons également concernant le profils des participants :

- Fonctions occupées dans l'entreprise, ancienneté, niveau de connaissance sur le sujet.
- Orientation du rôle du référent : Pilote de la Politique Handicap / Gestion RH du Handicap / Gestion Managériale du Handicap / Formateur / Référent Handicap généraliste.
- Attentes, niveau de connaissance et éventuels besoins d'aménagement de chaque participant, recueillis par un questionnaire adressé avant la formation.

Un contrat est établi détaillant l'ensemble des modalités de suivi de la formation explicitées ci-dessus.

Ces informations sont consignées dans la fiche de renseignements clients, complétée et datée avant l'envoi de la proposition. Elle précise les modules et adaptations retenus pour la session (format, volets RH / managers / formateurs, exemples propres à l'entreprise, aménagements pour un participant).

PRISE EN COMPTE DES RECLAMATIONS FORMULEES DANS LE QUESTIONNAIRE QUALITE OU PAR L'ENTREPRISE CLIENTE :

Handicap & Solutions s'engage à échanger à nouveau avec le/les participants sur un temps programmé pour reprendre les points qui n'auraient pas été vus ou approfondis durant la formation.

C'est aussi pour cette raison qu'Handicap & Solutions propose un accompagnement téléphonique d'un an après la réalisation de la formation.

VOS INTERLOCUTEURS :

JORGE MARTINS	EMMANUELLE BOUDET
Tél. : 06 80 85 62 45	**Tél. : 06 45 78 17 35**
jorge.martins@handicap-solutions.fr	**emmanuelle.boudet@handicap-solutions.fr**

Fiche pédagogique – version 2 – mise à jour le 16/11/2026